



LES ÉQUIPEMENTS DE DEMAIN : QUELS USAGES, QUELS LIEUX, QUELS PARTAGES ?

PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT

La connaissance des équipements publics et d'intérêt public à travers la base de données et la cartographie produites par Topos assoit une réalité. Elle ouvre un panel de réflexions pour les collectivités : dans le cadre de la planification de leur territoire, pour répondre aux nouveaux besoins des populations, pour relever les défis actuels et futurs, ...

ANTICIPER LES BESOINS FUTURS

Ces lieux aux multiples fonctions sont l'ossature de la vie urbaine / rurale et du bien-être collectif. Ils permettent l'accès à l'éducation, la culture, le sport, la santé, ... pour tous. Mais comment anticiper les besoins futurs et créer des espaces qui favorisent le lien entre les populations ? Au-delà de leurs fonctions « de base », les équipements publics peuvent élargir leurs usages. Par exemple, les médiathèques proposent des événements culturels variés et des accompagnements au numérique, favorisant l'inclusion de tous.

Certains équipements jouent sur l'innovation : cours d'école aménagées avec du design actif, équipements de proximité multi-usages (ex. : espaces France Service). Les collectivités mais aussi les citoyens jouent un rôle essentiel dans la construction de ces lieux : anticiper leurs besoins et favoriser le lien entre habitat et services / équipements semblent inévitables.

LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS EN SUPPORTS DE LA TRANSITION

Pour répondre aux défis d'aujourd'hui (sobriété, changement climatique, télétravail, ...), les équipements publics sont voués à évoluer. Les collectivités doivent connaître leurs infrastructures pour adapter l'offre existante et être en phase avec les besoins des populations en créant des lieux où se mêlent fonctionnalité, innovation et convivialité.



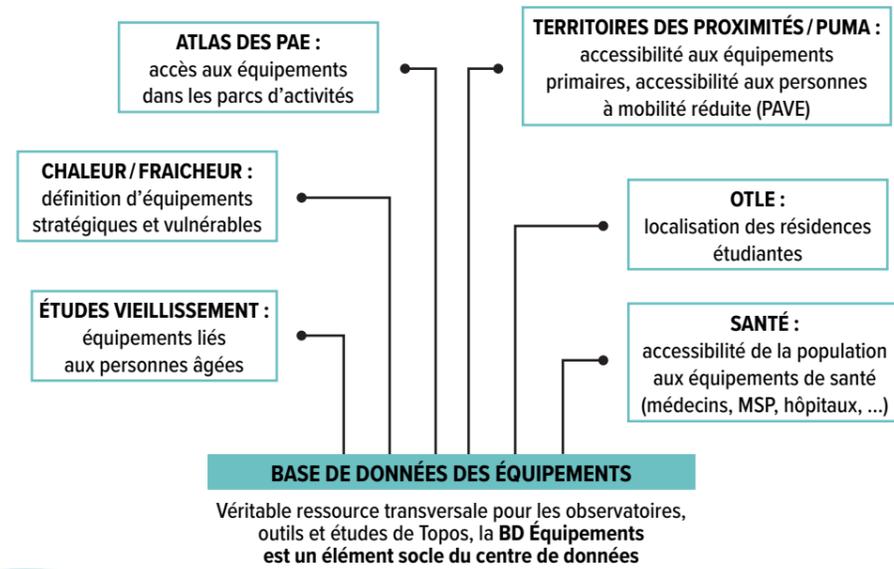
C'EST PAR ICI QU'ÇA SE PASSE !

Topos a construit une application sur son portail carto offrant une visualisation interactive des équipements. Un système de filtres permet de trier les infrastructures publiques selon leur catégorie et leur localisation.

WEB EXPÉRIENCE
Carte interactive des équipements dans les territoires de l'Orléanais :



La base de données peut être transmise aux partenaires et à leurs bureaux d'études par convention.

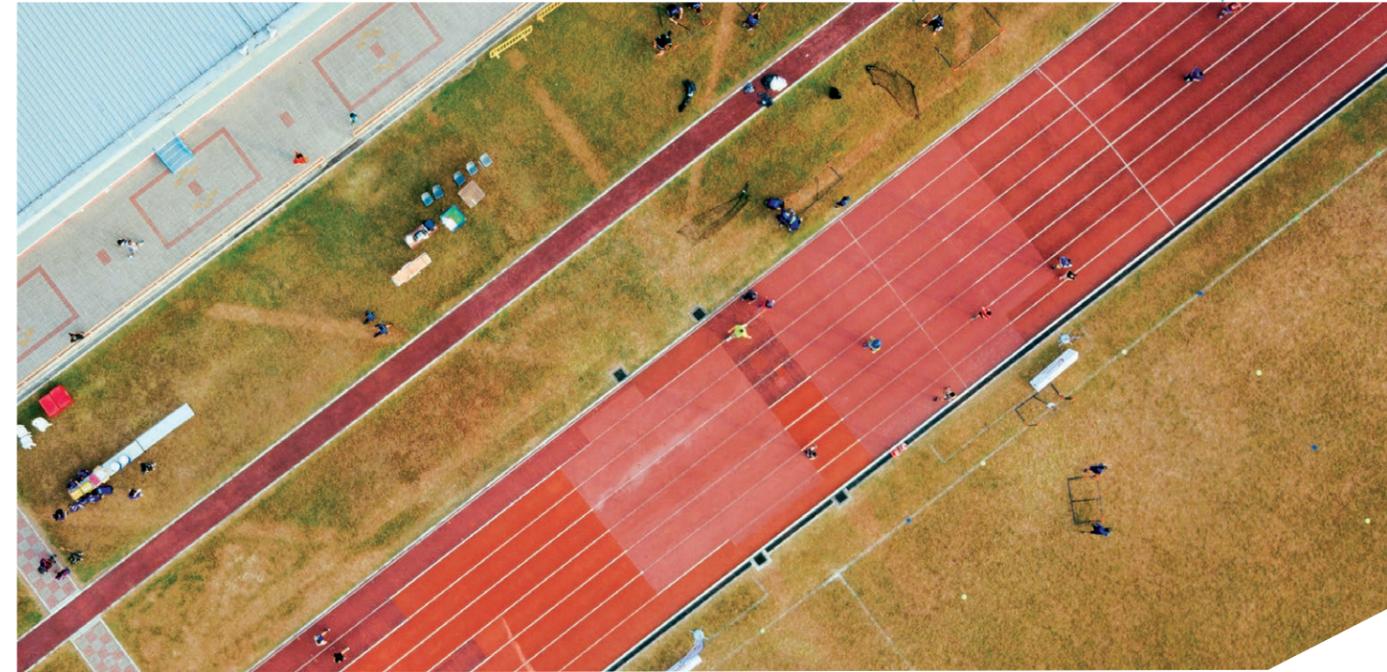


Topos
Agence d'urbanisme
des territoires de l'Orléanais
6 bis avenue Jean Zay - « Le Millénum »
45000 - Orléans
Tél : 02 38 78 76 76
Mail : agence.urbanisme@topos-urba.org

www.topos-urba.org



Focus



LE RECENSEMENT DES ÉQUIPEMENTS AU SERVICE DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

Les équipements publics sont des infrastructures mises en place pour répondre aux besoins des populations. Ils contribuent au bien-être, à la santé et à la qualité de vie des habitants. Ces équipements mettent à disposition de la population des services essentiels tels que l'éducation, la santé, les transports, la culture.

L'accès aux équipements publics contribue à réduire les inégalités sociales et territoriales. Ceux-ci favorisent la solidarité en offrant des espaces de rencontres et d'échanges, renforçant ainsi le tissu social. Ils améliorent la qualité de vie en proposant des espaces verts, des infrastructures sportives, des équipements de loisirs, des bibliothèques, etc.

Outil indispensable de connaissance, de réflexion et d'aide à la décision, la base de données des équipements construite par Topos, recense **plus de 8 700 équipements publics et d'intérêt public**. Les 126 communes des territoires de l'Orléanais sont couvertes. Ces équipements sont localisés et qualifiés selon neuf grandes catégories : enseignement, social, sport / loisirs, culture, tourisme, culte, santé, transport et administration.

Topos a construit une base pérenne et optimisée à une échelle large. Elle donne les moyens de définir des indicateurs de suivi du niveau d'équipements des territoires, de leur accessibilité, de leur diversité. L'anticipation des besoins en équipements est alors facilitée pour les partenaires « collectivités » et bénéfique pour la population. Cette base de données est mise à jour pour et par les partenaires de Topos annuellement.



53 % DES ÉQUIPEMENTS recensés dans les territoires de l'Orléanais sont localisés sur Orléans Métropole

Source : BD Équipements 2023 ©Topos



UNE BASE DE DONNÉES PROCHE DE LA RÉALITÉ

UN OUTIL INDISPENSABLE DE CONNAISSANCE, D'ANALYSE ET D'AIDE A LA DÉCISION

QUELLES DIFFÉRENCES AVEC LA BPE DE L'INSEE ?

La base permanente des équipements (BPE) est une base de données à vocation statistique. Elle répertorie un large éventail d'équipements et de services, marchands ou non, accessibles au public. La BD Équipements de Topos ne répertorie pas les services issus du commerce (banques, coiffeurs, garages automobiles...).

La BPE propose sept grands domaines : services pour les particuliers, commerces, enseignement, santé et action sociale, transports/déplacements, sports/loisirs/culture et tourisme. Certains d'entre eux alimentent la BD Équipements de l'agence. Reposant sur une nomenclature en neuf grandes catégories (chacune allant jusqu'à deux sous niveaux), celle-ci permet d'affiner la qualification des équipements.

La BPE est construite à partir de sources administratives diverses qui ont souvent une géolocalisation imprécise.

POURQUOI UTILISER LA BASE DE DONNÉES DE TOPOS ?

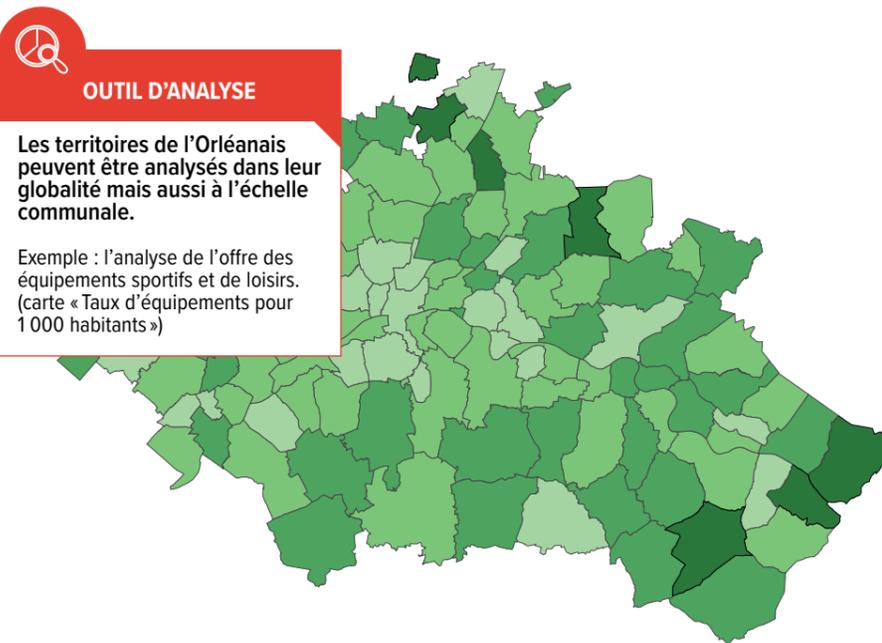
Topos s'emploie à localiser au plus juste les équipements. Elle utilise d'autres sources de données pour affiner cette géolocalisation.

Les remontées de mise à jour des partenaires, notamment des communes, sont une aide précieuse.

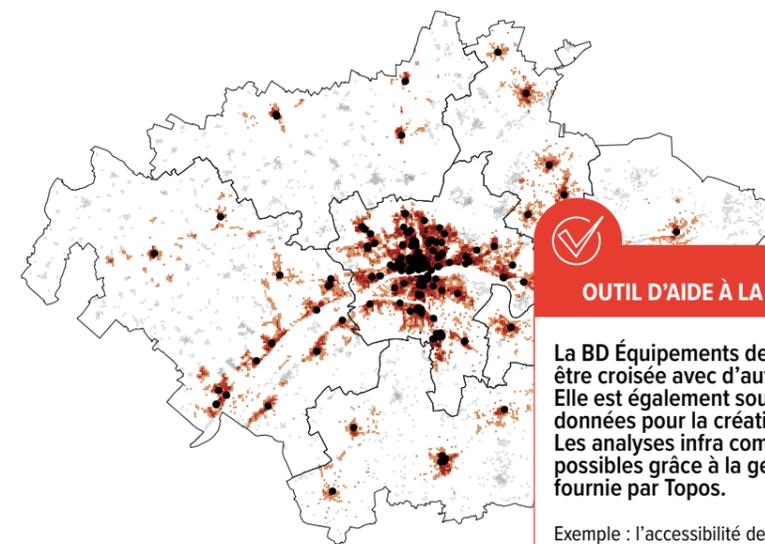
Elles permettent d'affiner la catégorisation, la localisation des équipements, mais aussi d'être au plus près de la réalité du terrain.

La BD Équipements est mise à jour une fois par an. Elle est disponible dans le Portail cartographique sous forme d'application interactive accessible et facile d'utilisation.

Scannez le QR code et accédez à notre portail carto :



LA BASE DE DONNÉES TOPOS PROPOSE 9 GRANDES CATÉGORIES



Florine LEPAGE,
Directrice du pôle Urbanisme et Cadre de Vie - Olivet (45160)

« Nous utilisons la donnée des équipements de Topos à plusieurs fins :

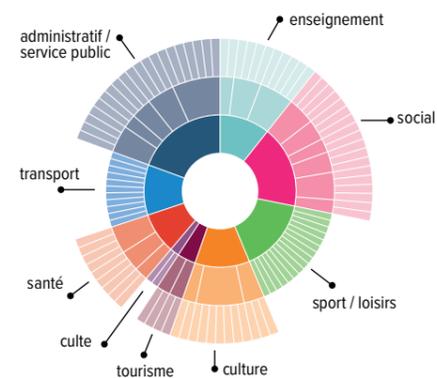
- communiquer auprès de nos partenaires lors des projets ou pour une présentation de la ville ;
- développer le maillage des cheminements doux aux abords des écoles et gymnases ;
- mesurer la distance entre les arrêts de bus et les équipements ;
- définir les zones de stationnements des trottinettes en libre-service ;
- travailler sur la répartition des stationnements et leur mutualisation en fonction de leur proximité avec les équipements.

Thibaut HIERNARD,
Géomaticien, service Prospective et Planification Urbaine / direction de la Planification, de l'Aménagement Urbain et de l'Habitat – Orléans Métropole

« J'utilise la base de données des équipements essentiellement comme référentiel ponctuel. Par exemple, elle est très utile pour localiser des bâtiments publics emblématiques sur un plan de ville. Pour les besoins du service, j'ai également créé une application sur les lieux de fraîcheur dans la métropole. J'ai donc utilisé certains équipements (cinémas, musées, théâtres, parcs ...) de la base de données de Topos pour recenser et cartographier ces lieux. J'envisage de m'en saisir plus à l'avenir en la croisant avec d'autres données (zonage du PLUM ...) pour apporter un angle plus analytique à nos données métiers. »

LES CHIFFRES CLÉS

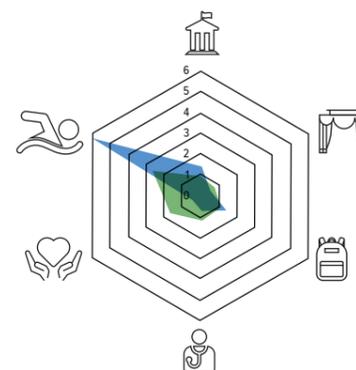
LES 9 GRANDES CATÉGORIES SONT ENSUITE DIVISÉES EN 51 CATÉGORIES ET EN 74 SOUS-CATÉGORIES



NOMBRE D'ÉQUIPEMENTS PAR GRANDE CATÉGORIE EN 2023



TAUX D'ÉQUIPEMENTS POUR 1 000 HABITANTS (en bleu les territoires de l'Orléanais, en vert Orléans Métropole)



EXEMPLE : COMBIEN D'ÉQUIPEMENTS DÉDIÉS AUX PERSONNES ÂGÉES Y A-T-IL A DANS LA MÉTROPOLE ORLÉANAISE ?



DÉFINITION

Équipements publics et d'intérêt public
Ensemble des équipements de gestion publique ou privée, recevant du public et qui apportent un service d'intérêt général.

